DÉCLARE par lu produit de ur être vendu de Québec ou te du Gouverus, savoir,lité, semblable n du Chanvre vres; chaque mblable à celle SSIA OUTSHOT au de la troiinguée sous la é à trente-une tonneau de la lle distinguée Russie, à vingtte Province.ce d'ordonner, és à être payés nvre ainsi pro rendu jusqu'a mil sept cent chaque mois, premier lundi ndant l'espace er ces présentes l chanvre, par tes, qui seront eur ou le comreuve suffisante du produit de examineront et conformément Russie des desui seront imqui seront sous ressées.—Et il

es que les paic-

et tel chanvre,

nt mentionné,

seront faits par le député Paie-Maître-Général des troupes de Sa Majesté à Québec ou à Montréal, ou par quiconque agissant dans cette capacité, sur des certificats convenables qui lui seront présentés du produit et de la qualité et quantité qui aura été livrée aux personnes nommées pour le recevoir. De quoi tous ceux qui y seront intéresrés doivent prendre connaissance et agir en conséquence.

Par ordre de Son Excellence,

J. WILLIAMS, G. C.

(Lettre-circulaire aux curés des campagnes.)
Monsieur,

L'état de l'agriculture influant beaucoup sur le sort du peuple, et singulièrement des pauvres, c'est avec confiance que nous nous adressons à vous, pour vous prier de concourir avec la Société pour le bien général; une des voies les plus sûres de l'effectuer est d'éclairer les habitants par le moyen de leurs pasteurs: en conséquence, Monsieur, nous avons résolu de vous faire part de plusieurs expériences déjà faites en cette province d'après les instructions de la Société, surtout relativement aux préparations des grains; il en est quelques-unes dont l'efficacité a été reconnue et prouvée par des essais bien suivis, et qui ont eu beaucoup de succès.

En vous transmettant les divers procédés que nous avons déjà employés ou les découvertes ultérieures que nous pourrons faire, nous vous prions, Monsieur, de vouloir bien instruire vos paroissiens de ces essais et de la façon de les bien exécuter, en vous donnant la peine de les leur expliquer de la manière que vous jugerez plus convenable pour les persuader. Nous avons à cet effet pris des mesures pour faire parvenir sans frais à ceux de vous, Messieurs, qui ne reçoivent pas la Gazette les diverses expériences d'une utilité constatée;